

**PROCÈS-VERBAL  
du conseil d'établissement 2021-2022  
du centre des Belles-Rives**

	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DES BELLES-RIVES</b></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL</b> de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 21 avril 2022, à 16 h 30, via la plateforme Microsoft Teams.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p>Martine Gasse, représentante d'un organisme sociocommunautaire et présidente Dany Grimard, représentant du personnel de soutien Cynthia Hébert, représentante du personnel enseignant Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant Émilie-Audrey Riley, représentante des élèves</p> <p><b>ÉTAIENT ABSENTES</b></p> <p>Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Véronique Viau, représentante des entreprises</p> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Guy Coullée, directeur du Multicentre Julie Choquet, directrice adjointe Nancy-Ann Dorais, secrétaire</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Martine Gasse souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p><b>Il est proposé par Louise Normandeau, secondé par Martine Gasse et résolu :</b></p> <p><b>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>3. Adoption du procès-verbal du 24 février 2022</p> <p><b>Il est proposé par Louise Normandeau, secondé par Martine Gasse et résolu :</b></p> <p><b>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 24 février 2022 soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
CÉ 21-22-261	
CÉ 21-22-262	

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2021-2022**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 21-22-263</p>	<p>4. Suivi au procès-verbal du 24 février 2022</p> <p>Aucun suivi.</p> <p>5. État de la situation concernant la Covid-19</p> <p>Guy Coutlée résume l'état de situation concernant la Covid-19. Rien de particulier à signaler. Il y a beaucoup de cas, mais le centre est fonctionnel. Louise Normandeau demande la direction a reçu des nouvelles consignes. Guy Coutlée répond que non, pas pour le moment.</p> <p>6. Consultation sur les critères de sélection des directions d'établissement</p> <p>Nancy-Ann Dorais informe les membres de la lettre qui a été envoyée via courrier électronique à la présidente Martine Gasse concernant les critères de sélection des directions d'établissement. Les membres ont jusqu'au 14 mai 2022 pour faire part d'une demande de changement.</p> <p>7. Consultation sur la composition des conseils d'établissement</p> <p>Nancy-Ann Dorais informe les membres de la lettre qui a été envoyée via courrier électronique à la présidente Martine Gasse concernant la composition des conseils d'établissement. Les membres ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2022 pour faire part d'une demande de changement.</p> <p>8. Date de la prochaine rencontre le 9 juin 2022</p> <p>Martine Gasse informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 9 juin 2022.</p> <p>9. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p> <p>10. Clôture de la séance</p> <p><b>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Louise Normandeau, secondé par Dany Grimard et résolu :</b></p> <p><b>Que la séance soit levée à 16 h 59.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____</p> <p>Martine Gasse, présidente d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Guy Coutlée, directeur du Multicentre</p>
---------------------	---